

Commune de QUINTIGNY



CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL Séance du 08 novembre 2024

153, Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98
Mail : mairie.quintigny@orange.fr



Commune de QUINTIGNY
Préfecture du JURA
Arrondissement de Lons-le-Saunier
Canton de Bletterans
Communauté de communes « Bresse Haute Saône »

CONVOICATION DU CONSEIL MUNICIPAL

« Civilité » « Prénom » « NOM »

Quintigny, le 1er novembre 2024

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le

Vendredi 8 novembre 2024 à 20h30
à la mairie - salle du conseil

ORDRE DU JOUR :

- 1 Approbation du procès-verbal du Conseil en date du 4 Octobre 2024 et remarques sur les précédents conseils.
- 2 **délibération** pour la vente des peupliers verts et secs
- 3 **délibération** règlement affouage
- 4 **délibération** subvention ADMR
- 5 **délibération** contrat de groupe du personnel
- Questions diverses

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire

Jean-Paul MARTIN

Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Cécile DENISET, Lorie PRIN
Mrs Jean-Paul MARTIN, Fabrice HENRY, Mathieu GELHAYE, Jean Bertrand BLANCHON

Absents excusés :

- Mr LAMY Frédéric, procuration donnée à Lydia LINARES
- Mme FORTIN Nathalie, procuration donnée à Jean Bertrand BLANCHON

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal.

Mme Lydia LINARES ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

1-APPROBATION DU PROCES VERBAL du 04 octobre 2024 :

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

2 – DELIBERATION POUR LA VENTE DES PEUPLIERS VERTS ET SECS :

Deux délibérations sont à prendre pour pouvoir encaisser le montant de la vente :

- des peupliers verts 34.90 m³ à l'entreprise La palette comtoise BAUDIER située à CRAMANS pour la somme de 1780.05 euros
- des peupliers secs 60 tonnes à l'entreprise Forêts et bois de l'est située à EPINAL pour 600.00 euros

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

3- DELIBERATION REGLEMENT AFFOUAGE:

Le règlement de l'affouage pour l'exploitation de la parcelle 18 du bois de Saint Georges pour cette année est présenté par la commission forêt. Il est identique à celui de l'année dernière. Le prix de l'affouage est proposé à 50 euros.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

4- DELIBERATION SUBVENTION ADMR:

Comme chaque année, il est proposé d'accorder une subvention à l'ADMR pour 250 euros. Ce service en milieu rural intervient auprès de plusieurs habitants du village.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

5- DELIBERATION CONTRAT DE GROUPE DU PERSONNEL :

Ce contrat groupe d'assurance, proposé par le Centre de Gestion du Jura garantit les risques financiers encourus par la commune liés à la protection sociale statutaire des personnels titulaires est à renouveler pour la période 2025-2028.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

REUNIONS DIVERSES :

- ✓ A l'initiative du Maire de L'Etoile, les trois maires (Saint Didier, L'Etoile et Quintigny) se sont rendus à l'école maternelle pour constater des problèmes d'infiltration de la toiture du hall d'entrée et d'autres problèmes nécessitant des travaux importants, notamment en électricité. Ces travaux seront présentés en réunion SIVOS le lundi 18 novembre, mais il semble que des investissements importants seront à réaliser sur ce bâtiment vieillissant.
- ✓ Le compte rendu de l'inspection des ouvrages d'art de la commune (les ponts) par un bureau d'étude intercommunal n'a rien révélé d'important. L'entretien de la végétation aux abords est à réaliser régulièrement.

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Le raccordement de l'opérateur mobile Orange sur l'antenne téléphonique se fait toujours attendre malgré les relances régulières du maire.
- ✓ La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 10h30
- ✓ L'entreprise PRIN Guillaume a réalisé les plantations autour du monument, après avoir installé une toile qui facilitera l'entretien. Elle sera recouverte de gravier décoratif.
- ✓ Les invitations pour le repas communal du samedi 7 décembre sont prêtes à être distribuées.

Séance levée à 23h20

Vu pour être affiché le 13 novembre 2023, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 13 novembre 2024

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Lydia LINARES

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lydia Linares', written in a cursive style.

Le Maire,
Jean-Paul MARTIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Paul Martin', written in a cursive style.